



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 mai 2008
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)

Note verbale datée du 28 mai 2008, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité et, concernant l'application de la résolution 1803 (2008) du Conseil, souhaite informer le Comité qu'à la cent cinquante-deuxième session, l'ex-République yougoslave de Macédoine a recueilli des données en vue de prendre des mesures restrictives envers la République islamique d'Iran et décidé de mettre au point et d'appliquer ces mesures, en application de la résolution susmentionnée.

